

Cultiver la diversité

Bernard Chevassus-au-Louis¹
Didier Bazile²

¹ Institut national de la recherche
agronomique (Inra),
Laboratoire de génétique des poissons,
Domaine de Vilvert,
78350 Jouy-en-Josas
<bernard.chevassus@jouy.inra.fr>

² Centre de coopération internationale
en recherche agronomique
pour le développement (Cirad),
Département Environnements & Sociétés,
UPR 47 « GREEN »,
Campus international de Baillarguet,
TA C-47/F,
34398 Montpellier cedex 5
<didier.bazile@cirad.fr>

L'utilisation du terme « agrobiodiversité » manifeste clairement la volonté de relier la thématique de la diversité des plantes cultivées aux cadres conceptuels plus larges de la biodiversité. Une telle attitude est relativement récente et fait suite à une longue période de clivage entre le monde des agronomes et celui des écologues.

Du côté des agronomes, la thématique des ressources génétiques, principalement animée au niveau international par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les centres de recherche agronomique internationaux, s'est organisée dans les années 1950 autour du concept dominant de constitution et de regroupement dans des lieux protégés de collections de populations des grandes espèces cultivées. Cette stratégie de conservation *ex situ* s'inspirait implicitement d'une logique « archéologique », à savoir la nécessité de sauver des patrimoines menacés en les soustrayant à un environnement supposé peu favorable à leur conservation. En contrepartie, la création variétale par des semenciers professionnels dans des sites spécialisés devait permettre, à partir de ces ressources, de proposer aux agriculteurs des variétés modernes adaptées à leurs besoins.

Du côté des écologues, la thématique de la biodiversité, popularisée par Edward O. Wilson, s'était surtout développée autour de la « nouvelle frontière » que représentait la découverte, dans les années 1980, de l'ampleur insoupçonnée de la diversité spécifique. Ce n'est qu'en 1992 que Eugen Odum suggéra que « la biodiversité doit inclure la diversité génétique et la diversité paysagère ». Autre évolution forte de cette période, la conviction que les stratégies de conservation devaient surtout permettre l'expression des dynamiques évolutives des populations a remplacé peu à peu une vision statique de la conservation d'enti-

tés en équilibre. Complétant cette approche essentiellement biologique, la convention de Rio et son fameux article 8j introduisait le concept de diversité culturelle comme étant à la fois le reflet, le moteur et le garant d'une partie notable de la diversité biologique.

Ce numéro des *Cahiers Agricultures* dévolu à l'agrobiodiversité illustre le renouvellement conceptuel qu'a apporté cette thématique de la biodiversité à la question de la conservation et de l'utilisation de la diversité génétique des plantes cultivées. Ce renouvellement nous semble particulièrement important à deux niveaux.

Le premier est le regain d'intérêt pour des stratégies *in situ*, associées aux pratiques agricoles et combinant étroitement des objectifs de production et de conservation. Cette option, qui vise à favoriser une coévolution permanente entre les variétés cultivées et un contexte – agronomique, climatique, socio-économique – changeant et imprévisible, s'inspire fortement de la théorie de la viabilité, en ce qu'elle cherche à combiner des solutions satisfaisantes à court terme mais préservant aussi les possibilités d'adaptation à d'autres contextes. Elle se démarque d'une vision d'optimisation dans un contexte connu, stable dans le temps et homogène dans l'espace, qui a dominé l'agronomie des pays développés jusqu'à récemment.

Le second changement est la volonté de réassocier les agriculteurs à cette gestion dynamique des ressources et de rompre ainsi avec une vision taylorienne séparant les producteurs et les utilisateurs des innovations et regardant les savoirs profanes avec dédain, voire avec méfiance. Considérer les agriculteurs et leurs pratiques, dans leur diversité, comme les meilleurs alliés de la biodiversité s'inscrit dans l'esprit de « l'écologie de la réconciliation ». Cette attitude amène à promouvoir la notion d'agroécosystème – il

faudrait d'ailleurs parler d'agro-socio-écosystème – comme une entité spécifique qui n'est ni un « écosystème dégradé » ni un agrosystème encore mal maîtrisé, mais une forme originale de coadaptation entre la nature et les activités humaines dont la bonne gestion – il est d'ailleurs préférable d'utiliser le vieux terme de « ménagement » – conditionnera sans doute l'alimentation mondiale de demain. Au plan théorique, le renouvellement des pratiques de recherche agronomique en amélioration variétale marque la fin du modèle de production « fordiste » et propose un nouveau cadre de production de savoirs sur les variétés et les systèmes semenciers. L'innovation n'est plus cloisonnée au seul domaine de la production agricole mais doit prendre en compte les dimensions multiples de la sécurité alimentaire, de la diffusion des variétés par les différents systèmes semenciers et de la conservation des ressources phylogénétiques. Cette vision intégrée de l'objet « agrobiodiversité » implique la reconnaissance des différents porteurs de savoirs dans la construction des innovations. L'émergence du modèle participatif de coconstruction de l'innovation prône cette nouvelle régulation des savoirs appliquée à la construction du progrès en génétique végétale. La participation citoyenne oblige désormais le chercheur « disciplinaire » à se décentrer pour considérer globalement

l'enjeu de société que représente la thématique de la biodiversité.

Pour conclure, nous souhaitons évoquer une question que le lecteur se posera certainement, à savoir l'évaluation de l'efficacité de ces approches par rapport aux approches « conventionnelles » de la conservation et de l'amélioration génétique évoquées en introduction. Cette évaluation est indispensable si l'on veut éviter une approche idéologique mais nous ferons trois remarques complémentaires pour préciser les enjeux.

La première est la nécessité d'évaluer cette efficacité sur des pas de temps suffisamment longs et donc d'intégrer des critères de résilience et de durabilité plutôt que des performances instantanées : on sait qu'en génétique, des stratégies générant un fort progrès à court terme – et donc favorisées par des opérateurs privés pour des raisons évidentes de compétitivité – peuvent se révéler moins efficaces à long terme que des approches plus centrées sur la conservation d'une forte variabilité génétique, en particulier lorsque les objectifs d'amélioration peuvent être amenés à changer.

Deuxième remarque, il sera indispensable de mesurer l'efficacité au niveau des utilisateurs finaux et de l'appropriation effective de ces innovations et non au niveau de la performance à la sortie de la station expérimentale ou des essais multilocaux :

cette distinction entre l'évaluation des « inventions » et l'évaluation de leurs impacts peut là aussi amener – mais il faut s'en assurer – des inversions de classement entre les différentes approches.

Enfin, et c'est là certainement l'aspect le plus important, cette évaluation devra intégrer les critères du développement durable, qu'il s'agisse de l'amélioration du « capital humain » que représente un réseau d'acteurs effectivement capable de produire les innovations qui lui sont nécessaires ou du capital social et culturel que constitue le système d'échanges mis en place pour conserver ces ressources – système d'échanges qui peut être le support de bien d'autres formes de solidarité et de diffusion des connaissances. En effet, l'innovation se retrouve au cœur d'un réseau d'influences au sein duquel il faut mobiliser ce capital social pour faciliter sa diffusion. C'est pourquoi l'évaluation de cet équilibre partenarial et de la redéfinition des rôles et responsabilités des différents acteurs se doit d'être examinée sous l'angle éthique. Nous entendons ici qu'il est nécessaire de questionner non seulement la pertinence et le rôle des plates-formes de transferts dans la création variétale, tant au Nord qu'au Sud, mais aussi la possibilité de détournement des réseaux sociaux locaux à des fins de valorisation de travaux de chercheurs. ■